

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette Sicav. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette Sicav et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NORDEN (SICAV) Code ISIN : FR000299356 Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS

Objectif et politique d'investissement

- **Classification de l'OPCVM :** Actions internationales
- **Objectif de gestion :** L'objectif de gestion vise à atteindre, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure ou égale au MSCI NORDIC calculé en euro, dividendes nets réinvestis en cours de clôture.
- **Politique d'investissement :** Pour réaliser cet objectif de gestion, la stratégie mise en œuvre repose sur la construction d'un portefeuille concentré sur 35 à 60 titres d'entreprises nordiques sans contraintes sectorielles. Ces valeurs sont sélectionnées par :
 - ✓ L'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique,
 - ✓ La validation de cette performance à travers un diagnostic financier et stratégique,
 - ✓ La sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation de cette performance par le marché à un instant donné.

Le portefeuille est investi et/ou exposé en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions (dont 20% maximum de l'actif net en actions de petites capitalisations, soit directement, soit via des OPC spécialisés) et accessoirement en obligations émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisations cotées et/ou domiciliées dans l'un des quatre pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark, Finlande).

La Sicav peut investir son actif à hauteur de 10% maximum de l'actif net dans des OPCVM monétaires, monétaires court terme, de droit français, et/ou dans des OPCVM ou FIA de droit français ou étranger respectant les quatre critères de l'article R214-13 du Comofi et/ou dans des titres de créances négociables français ou étrangers.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

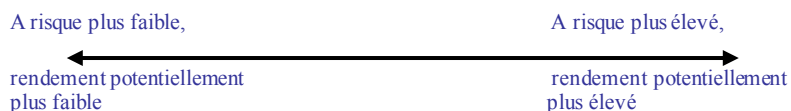
Dans la limite d'une fois son actif net, la Sicav peut également utiliser des futures sur actions et indices actions, de change, des options sur actions et indices actions, des swaps d'actions et de change, et du change à terme sur des marchés réglementés, organisés, et/ou de gré à gré pour couvrir le portefeuille au risque action et au risque de change.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Cette Sicav est éligible au PEA.

- **Faculté de rachat :** Les demandes de rachat sont centralisées avant 11h00 chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative auprès de Caceis Bank ou Lazard Frères Banque. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement.
- **Durée de placement recommandée :** Cette Sicav pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Risques importants non pris en compte dans l'indicateur

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre Sicav.

Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au marché actions explique le classement de la Sicav dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de la Sicav.

Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Sicav y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

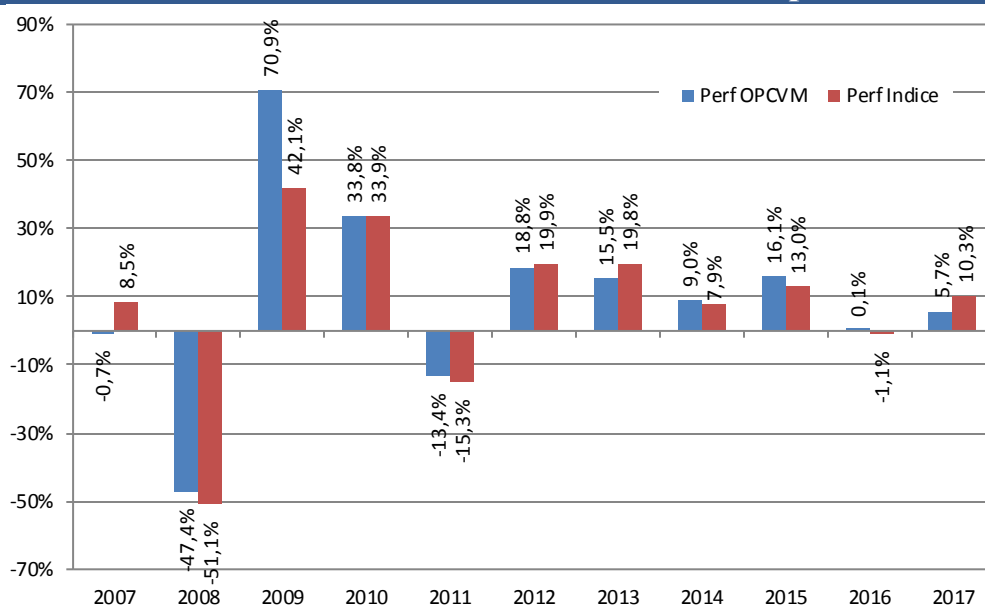
* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en mars 2018, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	4%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la Sicav sur une année	
Frais courants	2.65%*
Frais prélevés par la Sicav dans certaines circonstances	
Commission de performance	NEANT

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cette Sicav, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la Sicav, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.
- Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par la Sicav.
- Année de création de la Sicav : 1995
- Devise : Euro

Informations pratiques

- Nom du dépositaire :** Lazard Frères Banque
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur la Sicav :** Le prospectus de la Sicav, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de **Lazard Frères Gestion SAS** – 25, rue de Courcelles – 75008 Paris.
- Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative est communiquée quotidiennement sur internet : www.lazardfreresgestion.fr et par affichage dans les locaux de **Lazard Frères Gestion SAS**.
- Lieu et modalités d'obtention des informations sur les autres catégories d'actions de la Sicav qui sont commercialisées dans le même Etat membre :** Lazard Frères Gestion, 25 rue de Courcelles 75008 Paris - Relations Extérieures – Du lundi au vendredi de 9h à 17h – Tel : 01 44 13 01 79
- Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La responsabilité de **Lazard Frères Gestion SAS** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Sicav. Cette Sicav est agréée par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. **Lazard Frères Gestion SAS** est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **18 avril 2018**.
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Lazard Frères Gestion.